Madame Merci Nathalie

Présidente de l'association Les Pendus

22 bis rue Louis Bleriot

11 000 Carcassonne

06 22 73 79 62

Monsieur le Président de La République

L’association **Les Pendus** et le collectif **Sauvons nos petits commerces** attirons votre attention sur le sort de la plus grande entreprise de France les TPE et PME.

**Nous avions fondé beaucoup d’espoir** lorsque le 16 Mars, vous aviez promis qu'aucune entreprise, si petite soit-elle, ne serait laissée à la marge.

Dans les faits, et malgré les toutes dernières annonces de Monsieur Bruno LEMAIRE, nous constatons encore **des injustices** et **de grandes difficultés** dans l’accomplissement des différentes démarches.

Concernant le fonds de solidarité, alloué selon vous *«****sans distinction, ni condition****»*, sachez que cette aide est refusée, par exemple pour :

* Les indépendants qui ont dû recourir à l’arrêt de travail « garde d’enfants » et dont les cotisations ne sont pas suffisantes pour avoir des indemnités journalières,
* Les indépendants qui, par exemple, ont 800 euros d'indemnités mais qui dépassent le « plafond » en vigueur à ce jour

Ce premier niveau du fonds de solidarité DOIT absolument être accessible par tous dès lors qu’ils ont une immatriculation au Registre de Commerce, registre des métiers, sans distinction, ni condition, d’autant que cette éligibilité conditionne non seulement le second niveau du fonds, mais aussi le report de paiement de charges telles que EDF, etc…

Concernant le deuxième étage du fonds de solidarité, **nous constatons d’énormes disparités entre les régions**, tant dansles conditions d'obtention de l'aide, que dans le cumul, ou non cumul avec les autres aides. **Une harmonisation est INDISPENSABLE**.

Les conditions pour pouvoir bénéficier des aides, sont pratiquement impossible à remplir , ce n'est pas acceptable , il faut aussi pouvoir joindre les services de ces régions dans les plus bref délais , afin de trouver une écoute et une explication dans les demandes faites.

Dans la même logique**, le report de charges sociales doit s’appliquer pour l’ensemble des entreprises qui ont été contraintes de fermer** car « **non essentielles**», et doit inéluctablement s’appliquer rapidement à tous, **en EXONERATION totale sans quoi vous assisterez à une hécatombe massive de TPE – PME.**

A propos du chômage partiel, nombreux sont ceux qui n'ont pas reçu les codes d'accès à la Dirrect pour pouvoir continuer leurs démarches.

**Les entreprises ont avancé le salaire de leurs employés, et n’en sont toujours pas remboursées**, ce qui les plonge en grande difficulté de trésorerie et dans des situations précaires et dramatiques avec leur banque. **Comment vont elles faire face au mois de Mai qui arrive si ceux de Mars n’ont toujours pas été pris en charge ?**

Au sujet du PGE~~,~~ nous constatons que les conditions d'obtentions dépendent du conseiller ou du directeur d'agence, et que les critères d’acceptation sont très variables en fonction des banques, et le nombre de cas de refus est significatif :

* un bilan positif des capitaux propres négatifs : **refusé**
* un bilan négatif des capitaux propres positifs : **refusé**
* un bilan juste à l’équilibre : **refusé**

A ce jour 1 PGE sur 6 est accepté.

De plus, **~~l~~es frais bancaires deviennent scandaleux et il est impératif de stopper cette véritable dérive de la part des banques !**

Enfin, le sort des Autoentrepreneurs, n'est pas pris en compte.

Pour la majorité, ils n'ont droit à aucune aide. Pour beaucoup il s’agit de femmes avec des enfants, souvent seules, et **leur seul revenu, issu de leur activité, a disparu !**

Rien n’a été prévu pour ces nouvelles installations, qui ne rentrent dans aucun critère. Aucune prise en charge ne tient compte de l’évolution de leur entreprise.

**Nous avons des appels de maman qui ne peuvent déjà plus donner à manger leurs enfants !! C’est inacceptable !!**

On peut noter un grand absent du tableau, les assurances, elles ont participé à hauteur de 300 000 000€ pour le fond de solidarité des indépendants mais qu’en est-il des cotisations prélevées tous les mois alors que les risques encourus sont inexistants pour les entreprises non essentielles ?

Pour finir, **il est impératif de simplifier drastiquement et fluidifier l’ensemble des démarches nécessaires aux demandes d’aides !!**

Beaucoup gèrent seuls toutes ces procédures trop lourdes, fastidieuses, et parfois incompréhensibles !

N’oubliez pas que depuis presque 2 ans nous avons subi les gilets jaunes, les grandes grèves de cet hiver, les intempéries qui ont frappé certaines régions, les attentats, et maintenant le COVID 19 ..!!!

Dans un tel contexte, ces **observations et demandes** qui ne relèvent que du **bon sens**, doivent être prises en compte afin de limiter au maximum **les désastres individuels et collectifs.**

Je ne doute pas que vous y serez sensible, et que vous donnerez instructions pour qu’il en soit tenu compte, **QUOI QU’IL EN COÛTE**, de « **ne laisser personne à la marge** » …

Mr le Président de la république, Nous rajoutons une chose, vous dites que « nous sommes **EN GUERRE** » depuis plus d’un mois.

**En temps de guerre les dirigeants prennent des décisions concrètes**. Il serait temps de prendre des vraies mesures et surtout d’arrêter de faire des annonces sans lendemain !

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Nathalie Merci Présidente de l’association les Pendus